

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET

Remise en état et Valorisation de la biodiversité de la Poudrière à Montauban

Réappropriation de la Biodiversité à la Poudrière

Lieu de réalisation	Ville du Gosier – Site de la Poudrière à Montauban		
Coût total du projet (en euro)	26 885 €	Montant du financement sollicité (respectivement en valeur et % du coût total)	9 955 € soit 37%
Durée du projet	1 an	Dates prévisionnelles (début / fin)	Octobre 2020 – Novembre 2021
Structure, personne en charge du projet et statut	Cindy VALEY	Contact (mail et tel)	cvaley@villedugosier.fr 0690 99 00 82 / 0590 84 96 92 0590 84 95 96 / 0590 84 96 91

1. Présentation

Contexte enjeux et rappel des objectifs (1000 car. max- peut être repris de la fiche de candidature) :

Le site de la Poudrière constitue un potentiel important d'attractivité écotouristique du territoire du Gosier. En effet, ses écosystèmes inondables font partie d'un ensemble naturel unique sur la côte du Sud Grande-Terre. Par ailleurs, le site est proposé pour être classé en Espace Naturel Sensible. Toutefois, il fait face à diverses pressions naturelles et anthropiques qui pèsent notamment sur la zone humide littorale menaçant les espèces (notamment de palétuviers).

Le projet s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance de la ville comme Territoire Engagé pour la Nature, en sa qualité de gestionnaire d'une partie du site. Mais il est essentiel que tous les acteurs locaux s'associent pour protéger cette zone.

Le projet porté par la ville se décline en plusieurs actions :

- Réhabilitation du site (enlèvement de dépôts sauvages et limitation d'accès)
- Accompagnement de la réappropriation du site par la nature en favorisant la libre circulation de l'eau pour répondre aux enjeux de gestion des risques, tels que la mise en sécurité des biens
- Proposition d'activités assurant la mise en valeur par l'éducation à l'Environnement (projet de surveillance et de génie écologique)
- Communication sur les actions menées

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution 500 car. Max- dans la période considérée par le rapport, et événements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables)

Les premières actions d'observation du site menées depuis 2018 ont conduit à redéfinir la stratégie de régénération écologique de grande envergure.

Le micro-projet a aussi été présenté comme l'un des préalables au projet de Préservation et de Valorisation de principales zones naturelles du Gosier qui débouchera sur l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale, ainsi que sur la réalisation et la mise en oeuvre de plans de gestion sur le site de la Poudrière, notamment.

Rappel des partenaires du micro-projet (peut être repris de la fiche de candidature si identique)

- Conservatoire du Littoral
- Pôle Relai des Zones Humides Tropicales
- CARL
- École élémentaire Suzanne ROLLON de Poucet
- Associations du territoire : Rassemblement Eco-Citoyen, GAC, Pointe de la Verdure, Kreyol attitude et l'ONG Earthforce,
- Société AMAYA
- Société Mélo

- Ecole de la Mer (lauréat appel à projet filets de pêche), partenaire indirect

2. Bilan technique et financier

Exécution technique

1. Tâches réalisées et productions Renseigner le tableau ci-dessous. Commentaires 300 car max

Octobre / Novembre 2020 : Inventaire des VHU et des espèces invasives du site (mandaté par le CDL)
5 décembre 2021 : Élimination des macro-déchets au cours d'une action citoyenne en présence d'élus, d'associations. L'action a été relayée sur les médias (interview radio de promotion, reportage radio, article sur les réseaux sociaux de la ville, stand de la communauté d'agglomération).
Janvier/Février 2021 : Lancement d'une Aire Marine Éducative (intervention en classe, sortie, conseil de la mer)
2 février 2021 : Élimination des déchets immergés et ensablés
09/12/2021 et 22/09/2021 : Elimination des dépôts sauvages avec fermeture physique de l'accès au site en deux phases

2. Résultats obtenus Compléter le tableau ci-dessous avec les résultats prévus notamment en renseignant et commentant les indicateurs (prévus dans la fiche de candidature). Commentaires 300 car max

-Élimination des dépôts sauvages importants (quelques incivilités persistent cependant)
-Programmation de l'enlèvement des VHU accessibles
-Tournées de la police municipale sont plus fréquentes sur le site
-Recrutement d'un agent du littoral au 1er septembre 2021 dont la présence et les interventions se sont révélées indispensables

3. Bilan des partenariats engagés Présentation des partenariats engagés . 500 car. max

- Conservatoire du littoral : Excellente collaboration qui se poursuivra pour le suivi de la régénération naturelle du site et l'enlèvement des derniers VHU
- Pôle Relai Zones Humides Tropicale / Ecole Suzanne Rollon : L'Aire marine Éducative a été labellisée et les conventions avec la ville sont en cours de renouvellement
- Associations locales : Le succès de l'action citoyenne du 5 décembre 2021 est dû en grande partie à la mobilisation de ces associations

Points d'évaluation	Description des actions du micro-projet	Résultats prévus du micro-projet	Résultats obtenus du micro-projet (indicateurs)	Résultats différés du micro-projet
Amélioration dans la préservation de la Biodiversité	Sensibilisation 2020 - 2021 : Lancement d'une Aire Marine Educative (AME) avec une école élémentaire du Gosier (Suzanne Rollon de Poucet). Référent scientifique → PRZHT Actions <u>5 décembre 2021</u> : Appel à bénévolat pour le ramassage des macro-déchets du site en partenariat avec les associations locales et la CARL <u>7 décembre 2020</u> : Collecte mécanique des dépôts sauvages sur l'accès et sur le site de la Poudrière sur terre et en mer. Consolidation <u>Décembre 2020</u> : Restriction d'accès au site aux seuls piétons → dispositif limitant	Sensibilisation <u>2020 - 2021</u> : mise en valeur du site par l'éducation au développement durable. Actions <u>5 décembre 2021</u> : -Faire connaître le site de la Poudrière au plus grand nombre. -Lutter contre les incivilités (la ville collecte régulièrement les dépôts sauvages sur ce site) -Sensibiliser le public à la gestion des déchets et à la protection des sites naturels (plages, mangroves) Consolidation <u>Décembre 2020</u> : Mise en défens du site pour limiter les pressions sur le littoral.	Sensibilisation <u>2020 - 2021</u> : deux animations en classe (présentation en décembre 2020 et conseil des élèves en février 2021) + sortie terrain en janvier 2021. Actions <u>5 décembre 2021</u> : -Participation des partenaires -Enlèvement déchets -Interview radio de promotion, reportage radio, article sur les réseaux sociaux de la ville Consolidation <u>Décembre 2020</u> : -Réduction significative des incivilités (dépôts sauvages)	• Renforcement de la mise en défens • Evacuation des derniers VHU (ville + Conservatoire) • Surveillance du site accrue grâce au recrutement d'un agent du littoral • Animation pédagogique (AME + Collège en partenariat avec EarthForce) : régénération écologique • Perspective : ABC

	l'accès aux véhicules (blocs)		-Réduction de l'emprise en largeur du chemin d'accès, moins sollicité par les véhicules	
Partenariats (diversité des statuts)				

Exécution financière Remplir les éléments du tableau « Financement » ci-dessous avec les données réelles du budget

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

Détail des coûts	Intitulé de la dépense	PRÉVISIONNEL		REEL				
		Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	dont auto-financement	dont financement demandé à l'AFB dans le cadre de Te Me Um ²	dont autres financements
Personnel permanent partiellement affecté au projet	Encadrement du micro-projet	2 400€	2 400 €	2 760€	2 760€	2 760€	0€	0€
	Agent du littoral	8 100€	8 100 €	0€	0€	0€	0€	0€
	Autre	900€	900 €	1 440€	1 440€	1 440€	0€	0€
Personnel non permanent		5 670€	5 670 €	473€	473€	265€	208€	0€
Déplacements	Déplacements (ie vols longs courriers)							
	Déplacements locaux	400€	400 €					
	Hébergement							
	Restauration	165€	165 €					
Equipement (ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet)								
Autre	Location salle et matériel	1 000€	1 000 €					
	Honoraires prestataires	4600	4 600 €	4 400 €	4 400€	2 467€	1 933€	0€
	Honoraires prestataires	850€	850 €	10 438 €	10 438€	5 852€	4 586€	0€
	Honoraires prestataires	300€	300 €	200 €	200€	112€	88€	0€
	Edition (ex : frais d'impression)	2500	2 500 €	7 150 €	7 150€	4 009€	3 141€	0€



Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)

[illegible]

Exécution financière (suite)

Commentaires éventuels

Attention : les frais de structure ne sont pas pris en charge, la rémunération éventuelle des salariés concernés par le micro-projet se fait sur la base du coût réel journalier (fiches de paie à l'appui).

3. Perspectives après micro-projet et conclusion

1. **Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant), la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplique, communication autour du micro-projet/ valorisation. 400 caractères maximum**

Le recrutement d'un garde du littoral depuis fin 2021, permettra d'être réactifs en cas d'incivilités (dépôts sauvages) à l'avenir. D'autres projets de la ville dans le cadre de la reconnaissance "Territoire Engagé pour la Nature" permettront de consolider les résultats obtenus avec le micro-projet TEMEUM.

2. **Leçons à tirer pour de futurs micro-projets dont éléments et acquis répliquables du micro-projet 400 car. max**

-L'expérience de la Poudrière a révélé l'importance de la maîtrise foncière des sites concernés par les projets. Lorsque ce n'est pas le cas, un temps de concertation devrait faire partie des étapes incontournables des projets.

-La régénération écologique des milieux est quelquefois plus efficace en agissant simplement sur les pressions exercées sur les milieux. (Dans le cas de la Poudrière, les replantations de palétuviers envisagées se sont avérées inadaptées. Car le milieu a fait la démonstration de ses propres capacités de résilience.)

3. **Y a-t-il eu un effet de levier grâce à Te Me Um (accès à d'autres financements et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure)? Si oui, merci d'expliquer. 500 car. Max**

- adhésion interne (admin+politique)
- opportunité d'étendre le projet et de lui donner plus d'envergure
- partenariats
- visibilité des projets de protection du patrimoine écologique

4. **Article pour le site internet 500 car. Max, possibilité de joindre des documents et demande de joindre des photos**

La ville du Gosier poursuit son opération nettoyage et relooking de la poudrière

Ce samedi 5 décembre 2020, de nombreux volontaires se sont rendus sur le site de la Poudrière à Montauban, appuyés par les élus et la direction de l'environnement et du cadre de vie de la ville. Pendant 4 heures, ils ont nettoyé le

site afin de remettre en état et valoriser la biodiversité de la zone.

Des bénévoles et amoureux de la nature ont répondu à l'appel à bénévolat lancé par la municipalité pour l'enlèvement de nombreux déchets qui polluent la zone de la Poudrière, située à Montauban au Gosier. Parmi eux, des élus, dont la 1ère adjointe, Liliane Montout et le 10ème adjoint au maire, Emmery Beauperthuy, des agents du service environnement et cadre de vie de la ville, ainsi que les associations *Pointe de la Verdure* et *Kréyòl Attitude*. C'est la 2ème action de nettoyage sur ce site dont le foncier appartient au Conservatoire et qui est géré par la ville.

L'objectif est donc de lutter contre les incivilités et de sensibiliser le public à la gestion des déchets et à la protection des sites naturels. Un nettoyage en mer est également prévu. Dès lundi 7 décembre, les dépôts sauvages qui jonchent l'accès au site de la Poudrière et sur le site seront collectés mécaniquement. Des travaux complémentaires d'enlèvement seront réalisés par le Conservatoire du littoral dans un second temps courant décembre 2020. Ensuite, l'accès au site sera fermé aux véhicules. Le lieu sera seulement accessible aux piétons, dès la semaine prochaine, dans le cadre du projet de valorisation de la biodiversité à travers le sentier du littoral existant sur la commune.

En parallèle, le site servira de support pour un projet pédagogique d'aire marine éducative pour les élèves de l'école de Poucet. Cette initiative contribue à assurer la mise en valeur par l'éducation au développement durable.

La municipalité porte un projet plus global de remise en état qui permettra à la ville du Gosier d'obtenir le label "Ville Durable, Ville Ecotouristique", grâce à ses écosystèmes inondables, un ensemble naturel unique sur la côte du Sud Grande-Terre. Le site est proposé pour être classé en Espace Naturel Sensible.

Le budget du projet est estimé à près de 26 900 € dont les premières phases du projet bénéficient d'un partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité au titre de l'appel à projet Terres Mer Ultra Marines.

<https://www.villedugosier.fr/spip.php?article5592>

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions et livrables associés au micro-projet
- pour les associations, document [Cerfa n°15059*02](#) Compte-rendu financier de subvention complété.
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

Photos et liens

Enlèvement macro-déchets par action citoyenne le 05/12/2020

- Lien vers l'article de promotion sur le facebook de la ville : <https://www.facebook.com/42824674919/posts/10158736530869920/>
- Lien vers l'article sur le site de la ville du Gosier : <https://www.villedugosier.fr/spip.php?article5592>



Promotion par le maire

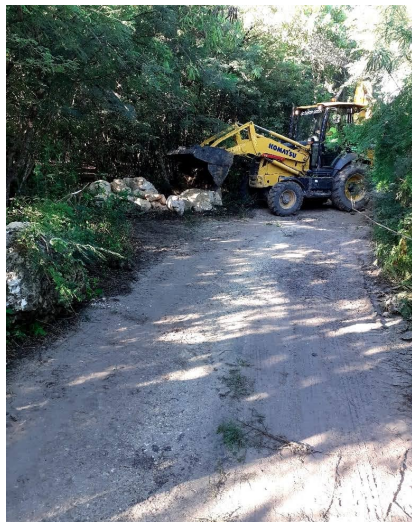


Promotion par l'association REC



Flyer de la manifestation

Evacuation dépôts sauvages N°1 avec fermeture de l'accès aux véhicules en 2 points



Accès 1



Accès 1



Accès 2 - parcelle Conservatoire



Une partie du site Avant



Une partie du site Après

Aire Terrestre éducative : Sortie terrain du 19/01/2021



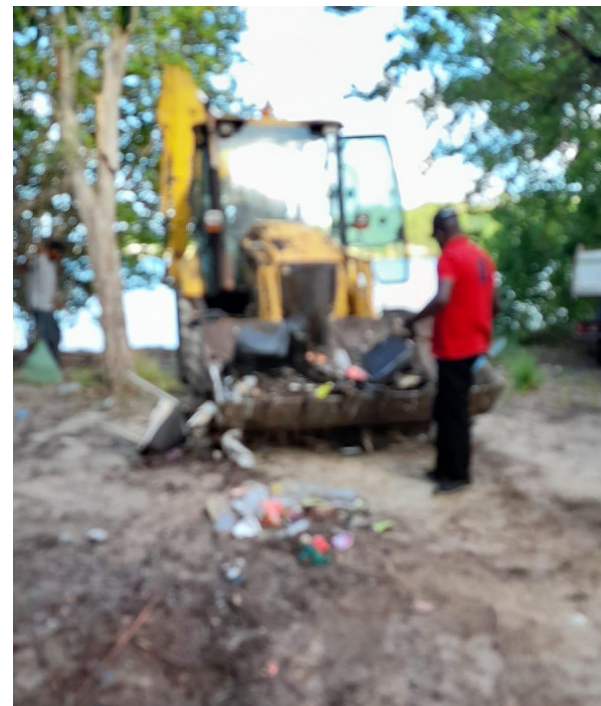
Intervention AMAYA les 02/02/2021 : Evacuation des déchets immergés et ensablés



Evacuation dépôts sauvages N°2 du 22/092021



Dépôt sauvage



Dépôt sauvage en cours d'élimination